

Fondation Olo
États financiers
au 31 mars 2026

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Flux de trésorerie	7
Situation financière	8
Notes complémentaires	9 - 17
Annexes	18



Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec)
H3B 4L8

Aux administrateurs de
Fondation Olo

T 514 878-2691

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Fondation Olo (ci-après « la Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2026 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2026 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif

Fondement de l'opinion avec réserve

Nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés nous permettant d'étayer notre opinion à l'égard de la juste valeur des placements en fonds communs de placement, en fonds négociés en Bourse et en fonds privés de même que des autres placements totalisant 1 803 150 \$ au 31 mars 2026 et 1 647 432 \$ au 31 mars 2025 (coût de 1 609 714 \$ au 31 mars 2026 et de 1 387 450 \$ au 31 mars 2025). Conséquemment, nous n'avons pas été en mesure de déterminer si des ajustements aux états financiers aux 31 mars 2026 et 2025 pourraient être nécessaires à cet égard. Nous avons exprimé une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2025 en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous

sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative

résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C.R.L. ¹

Montréal
Le 10 juin 2026

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A122190

Fondation Olo

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2026

	2026			2025	
	Aliments et ressources pour les familles	Appui aux intervenantes et partenaires	Gouvernance et activités philanthropiques	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Produits					
Produits dédiés aux programmes					
Apports des membres (note 4)	11 956	8 346		20 302	17 652
Subvention – gouvernement du Canada	1 384 798			1 384 798	1 384 798
Subventions – gouvernement du Québec	958 239	448 515		1 406 754	1 972 846
	<u>2 354 993</u>	<u>456 861</u>	-	<u>2 811 854</u>	<u>3 375 296</u>
Dons et activités philanthropiques (note 4)					
Dons			1 615 326	1 615 326	1 701 085
Activités de financement			694 023	694 023	637 332
Apports sous forme de biens et de services	103 762			103 762	112 219
	<u>103 762</u>	-	<u>2 309 349</u>	<u>2 413 111</u>	<u>2 450 636</u>
Autres produits					
Cotisations des membres (note 4)			590 872	590 872	595 354
Produits nets de placements (note 5)			577 352	577 352	474 199
Autres	929	2 762		3 691	11 107
	<u>929</u>	<u>2 762</u>	<u>1 168 224</u>	<u>1 171 915</u>	<u>1 080 660</u>
	<u>2 459 684</u>	<u>459 623</u>	<u>3 477 573</u>	<u>6 396 880</u>	<u>6 906 592</u>
Charges					
Coûts directs des services rendus (annexe A)	1 753 652	618 985		2 372 637	3 302 230
Frais de fonctionnement (annexe B)	851 754	953 572	1 109 973	2 915 299	2 545 264
Communications	17 588	7 617	161 181	186 386	285 746
Activités de financement			176 037	176 037	165 843
	<u>2 622 994</u>	<u>1 580 174</u>	<u>1 447 191</u>	<u>5 650 359</u>	<u>6 299 083</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u>(163 310)</u>	<u>(1 120 551)</u>	<u>2 030 382</u>	<u>746 521</u>	<u>607 509</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Fondation Olo

Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 mars 2026

				2026	2025
	Affecté – fonds dédiés pour coupons alimentaires	Affecté – fonds dédiés « Démarche impact 2023-2028 »	Affecté – fonds dédiés pour le soutien d'initiatives locales	Non affecté	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	3 996 320	400 000	600 000	941 708	5 938 028
Excédent des produits par rapport aux charges			(322 656)	1 069 177	746 521
Affectations d'origine interne (note 13)					
Utilisation de l'exercice	(1 333 717)			1 333 717	
Affectation pour les activités courantes	1 833 717		522 656	(2 356 373)	
Solde à la fin	4 496 320	400 000	800 000	988 229	6 684 549
					5 938 028

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Fondation Olo

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2026

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	746 521	607 509
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	21 894	14 115
Variation nette de la juste valeur de placements	<u>4 196</u>	<u>(76 191)</u>
	772 611	545 433
Variation nette d'éléments du fonds de roulement et des apports reportés à long terme (note 6)	<u>(545 808)</u>	<u>(2 148 062)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>226 803</u>	<u>(1 602 629)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Placements	(5 200 786)	(2 109 950)
Cession de placements	3 646 937	5 285 427
Immobilisations corporelles	<u>(43 052)</u>	<u>(26 476)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(1 596 901)</u>	3 149 001
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	<u>(1 370 098)</u>	1 546 372
Encaisse au début	<u>3 152 599</u>	1 606 227
Encaisse à la fin	<u>1 782 501</u>	<u>3 152 599</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Fondation Olo

Situation financière

au 31 mars 2026

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	1 782 501	3 152 599
Placements (note 7)	500 000	400 000
Apports à recevoir et autres créances (note 8)	692 634	1 300 356
Stocks (note 9)	222 987	274 276
Frais payés d'avance	30 420	22 250
	<u>3 228 542</u>	<u>5 149 481</u>
Long terme		
Dépôts	19 868	19 868
Placements (note 7)	6 608 122	5 158 471
Immobilisations corporelles (note 10)	40 653	29 702
	<u>9 897 185</u>	<u>10 357 522</u>
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 11)	3 132 127	4 002 712
Apports reportés (note 12)	80 509	416 782
	<u>3 212 636</u>	<u>4 419 494</u>
ACTIF NET		
Affecté d'origine interne		
Fonds dédiés pour coupons alimentaires (note 13)	4 496 320	3 996 320
Fonds dédiés « Démarche impact 2023-2028 » (note 13)	400 000	400 000
Fonds dédiés pour le soutien d'initiatives locales (note 13)	800 000	600 000
Non affecté	988 229	941 708
	<u>6 684 549</u>	<u>5 938 028</u>
	<u>9 897 185</u>	<u>10 357 522</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

Fondation Olo

Notes complémentaires

au 31 mars 2026

1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE LA FONDATION

La Fondation, constituée en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec), est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. La Fondation a comme mission de donner une chance égale aux familles de mettre au monde des bébés en santé et d'acquérir de saines habitudes alimentaires tôt dans la vie. Elle agit dans les 1 000 premiers jours de vie de l'enfant, de la grossesse jusqu'à ses deux ans, une période cruciale pour son développement. Toutes ses actions visent à abaisser trois barrières à la saine alimentation qui sont rencontrées par les familles : l'accès, principalement économique, aux aliments nutritifs, les connaissances en alimentation et les capacités de mobilisation. Son impact partout au Québec s'explique par sa collaboration avec les intervenantes du réseau de la santé et des services sociaux pour offrir le suivi Olo ainsi qu'avec les organisations de la communauté et les populations autochtones.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de la Fondation sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de la Fondation doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et les annexes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Fondation pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

Apports

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les promesses de dons sont comptabilisées si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

De plus, la Fondation constate les apports reçus sous forme de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la Fondation aurait dû se procurer autrement ces services pour son fonctionnement régulier. La Fondation reçoit des services liés à ses activités de gestion et d'impression de coupons Olo ainsi que des apports destinés à réduire le coût des aliments distribués qui sont comptabilisés à l'état des résultats au poste Apports sous forme de biens et de services.

Fondation Olo

Notes complémentaires

au 31 mars 2026

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Cotisations des membres

Les produits provenant des cotisations des membres sont reportés et constatés de façon linéaire sur la durée des cotisations, conformément à la convention d'adhésion et aux montants fixés annuellement par le conseil d'administration, lorsque leur recouvrement est raisonnablement assuré.

Produits nets de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits nets de placements incluent les produits d'intérêts et les produits provenant de la participation au revenu net des fonds communs de placement, des fonds négociés en Bourse, des fonds privés et des autres placements, ainsi que les variations de la juste valeur.

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé. Les produits provenant de la participation au revenu net des fonds communs de placement, des fonds négociés en Bourse, des fonds privés et des autres placements sont constatés au moment de leur distribution. Les variations de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent.

Concernant les placements évalués à la juste valeur, la Fondation a fait le choix d'exclure des variations de la juste valeur les produits d'intérêts ainsi que la participation au revenu net des fonds communs de placement, des fonds négociés en Bourse, des fonds privés et des autres placements.

Les produits nets de placements sont non grevés d'affectations d'origine externe et sont constatés à l'état des résultats au poste Produits nets de placements.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de la Fondation sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Fondation sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en fonds communs de placement, en fonds négociés en Bourse et en fonds privés et des autres placements qui sont évalués à la juste valeur.

Fondation Olo

Notes complémentaires

au 31 mars 2026

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, la Fondation détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si la Fondation détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Évaluation des stocks

Les stocks à donner gratuitement sont évalués au plus faible du coût et du coût de remplacement courant. Les autres stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque la Fondation reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes qui suivent :

	<u>Périodes</u>
Améliorations locatives	5 ans
Équipement informatique	3 ans
Mobilier et agencements	5 ans

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

Ventilation des charges

La Fondation exerce trois types d'activités, à savoir la distribution d'aliments et de ressources aux familles, l'appui aux intervenantes et partenaires, et la gouvernance et activités philanthropiques. Certains frais de fonctionnement, qui sont communs à l'administration et à chacune des activités, sont pris en charge par la Fondation.

Fondation Olo

Notes complémentaires

au 31 mars 2026

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

La Fondation ventile une partie des frais de fonctionnement entre ses différentes activités (voir l'annexe B) selon des clés de répartition qu'elle a jugées adaptées à chaque type de charges et qu'elle utilise avec constance année après année. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2026, le montant ventilé par la Fondation se compose des frais d'hébergement informatique et des honoraires professionnels de soutien informatique, en plus des salaires et charges sociales ainsi que du loyer. Ces frais de fonctionnement sont ventilés selon les clés de répartition suivantes :

- Salaires et charges sociales : au prorata du temps passé à travailler sur les différents projets;
- Loyer, frais d'hébergement informatique et honoraires professionnels de soutien informatique : au prorata de la ventilation calculée sur les salaires et charges sociales.

Les charges de loyer et les frais d'hébergement informatique sont comptabilisés au poste Frais de bureau et télécommunications à l'annexe B. Les honoraires professionnels de soutien informatique sont présentés au poste Honoraires professionnels à l'annexe B.

3 - DISTRIBUTION DE COUPONS OLO AUX MEMBRES

Au cours de l'exercice, la Fondation a distribué à ses membres des coupons Olo ayant une valeur de 3 626 719 \$ (3 169 228 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2025). Ce montant inclut les coupons émis à la suite de l'obtention de la subvention du gouvernement du Canada de 1 384 798 \$ (1 384 798 \$ au 31 mars 2025) et des subventions du gouvernement du Québec de 902 209 \$ (904 708 \$ au 31 mars 2025), les apports des membres de 5 995 \$ (9 752 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2025) et le solde, soit 1 333 717 \$ (869 970 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2025), qui a été financé par l'actif net affecté – fonds dédiés pour coupons alimentaires de la Fondation.

4 - PRODUITS

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
Produits dédiés aux programmes – apports des membres		
Centres intégrés et centre régional de santé et de services sociaux (CISSS) et centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS)	5 995	9 752
Organismes sans but lucratif	<u>14 307</u>	<u>7 900</u>
	<u>20 302</u>	<u>17 652</u>
Dons et activités philanthropiques		
Entreprises	1 272 749	1 314 765
Particuliers	103 382	100 207
Députation	33 200	32 245
Organismes sans but lucratif	<u>1 003 780</u>	<u>1 003 419</u>
	<u>2 413 111</u>	<u>2 450 636</u>
Autres produits – cotisations des membres		
CISSS et CIUSSS	577 174	573 824
Organismes sans but lucratif	<u>13 698</u>	<u>21 530</u>
	<u>590 872</u>	<u>595 354</u>

Fondation Olo
Notes complémentaires
 au 31 mars 2026

5 - PRODUITS NETS DE PLACEMENTS

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
Placements évalués à la juste valeur		
Variations de la juste valeur	294 970	128 605
Participation au revenu net des fonds et autres	59 045	60 601
	354 015	189 206
Placements évalués au coût après amortissement		
Produits d'intérêts	223 337	284 993
	577 352	474 199

6 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette d'éléments du fonds de roulement et des apports reportés à long terme se détaille comme suit :

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
Apports à recevoir et autres créances	607 722	(1 032 510)
Stocks	51 289	(110 964)
Frais payés d'avance	(8 170)	(5 210)
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	(860 376)	123 440
Apports reportés	(336 273)	(922 818)
Apports reportés à long terme		(200 000)
	(545 808)	(2 148 062)

7 - PLACEMENTS

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
Placements à court terme		
Placements évalués au coût après amortissement		
Certificats de placement garanti, taux variant de 1,6 % à 1,9 % (taux variant de 1,32 % à 5,65 % au 31 mars 2025), échéant en juin 2026	500 000	400 000
Placements à long terme		
Placements évalués au coût après amortissement		
Certificats de placement garanti, taux variant de 2,01 % à 5,65 % (taux variant de 1,6 % à 5,65 % au 31 mars 2025), échéant entre juillet 2026 et juin 2030	4 804 972	3 511 039
Placements évalués à la juste valeur		
Fonds communs de placement	274 376	307 689
Fonds négociés en Bourse	1 037 674	813 500
Fonds privés	126 040	127 536
Autres	365 060	398 707
	1 803 150	1 647 432
	6 608 122	5 158 471

Fondation Olo
Notes complémentaires
 au 31 mars 2026

7 - PLACEMENTS (suite)

La juste valeur a été établie d'après les relevés de la Financière Banque Nationale au 31 mars 2026. À titre informatif, le coût des placements évalués à la juste valeur au 31 mars 2026 est de 1 609 714 \$ (1 387 450 \$ au 31 mars 2025).

8 - APPORTS À RECEVOIR ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
Apports à recevoir		
Apports des membres à recevoir (a)	5 995	
Promesses de dons à recevoir (b)	28 095	113 500
Subventions gouvernementales à recevoir	170 000	855 663
Autres apports à recevoir	11 261	
Cotisations des membres à recevoir (a)	102 789	79 115
Intérêts courus	131 750	83 623
Taxes de vente à recevoir	236 369	150 829
Autres	6 375	17 626
	<u>692 634</u>	<u>1 300 356</u>

(a) Au 31 mars 2026, trois membres représentent respectivement 45 %, 29 % et 21 % du total des apports des membres à recevoir et des cotisations des membres à recevoir (deux membres en représentaient respectivement 32 % et 22 % au 31 mars 2025).

(b) Au 31 mars 2026, un donateur représente 100 % du total des promesses de dons à recevoir (88 % au 31 mars 2025).

Au 31 mars 2025, les cotisations des membres à recevoir étaient présentées aux états financiers déduction faite d'une provision pour dépréciation de 10 765 \$. Le montant de perte de valeur afférente aux cotisations des membres à recevoir était de 10 765 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2025. Ce montant a été radié au 31 mars 2026. Il n'existe aucune provision pour dépréciation au 31 mars 2026.

9 - STOCKS

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
Stocks à donner gratuitement	197 858	246 475
Stocks de produits finis	25 129	27 801
	<u>222 987</u>	<u>274 276</u>

Le montant des stocks comptabilisé en charges de l'exercice totalise 183 864 \$ (152 786 \$ en 2025) et est présenté dans les coûts directs des services rendus à l'état des résultats.

Fondation Olo
Notes complémentaires
 au 31 mars 2026

10 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortis- sement cumulé	2026 Valeur comptable nette	2025 Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Améliorations locatives	32 120	32 120		
Équipement informatique	167 834	144 443	23 391	12 176
Mobilier et agencements	79 123	61 861	17 262	17 526
	279 077	238 424	40 653	29 702

Au cours de l'exercice précédent, la Fondation a acquis des immobilisations corporelles dont un montant de 10 207 \$ était inclus dans les comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement.

11 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2026	2025
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	366 383	477 596
Coupons alimentaires à payer	2 475 189	3 386 270
Salaires à payer	290 555	138 846
	3 132 127	4 002 712

Les sommes à remettre à l'État totalisent 23 886 \$ au 31 mars 2026 (3 345 \$ au 31 mars 2025).

12 - APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent les apports liés aux dons, aux activités philanthropiques et aux subventions gouvernementales non utilisés qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinés à couvrir les frais de fonctionnement des prochains exercices. Les variations survenues dans les soldes des apports reportés sont les suivantes :

	Dons et activités philanthropiques	Subventions du gouvernement du Québec	2026 Total	2025 Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	60 028	356 754	416 782	1 539 600
Montant constaté aux résultats	(60 000)	(356 754)	(416 754)	(1 182 846)
Montant encaissé	80 481		80 481	60 028
Solde à la fin	80 509	-	80 509	416 782

Fondation Olo

Notes complémentaires

au 31 mars 2026

13 - ACTIF NET AFFECTÉ

Fonds dédiés pour coupons alimentaires

Au cours de l'exercice, un montant de 1 333 717 \$ d'actif net affecté – fonds dédiés pour coupons alimentaires a été viré à l'actif net non affecté (713 105 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2025) pour pourvoir à la distribution de coupons aux membres.

À la fin de l'exercice, le conseil d'administration a affecté une somme de 1 833 717 \$ de l'actif net non affecté à l'actif net affecté – fonds dédiés pour coupons alimentaires (913 105 \$ au 31 mars 2025) pour pourvoir à la distribution de coupons aux membres, étant compris que la Fondation a maintenant une offre d'aliments pour la portion postnatale du suivi Olo, en plus de la portion prénatale, et que la demande est croissante.

Ces fonds dédiés représentent la valeur des engagements de remboursement des coupons alimentaires pour une période estimée de 18 à 24 mois.

Fonds dédiés « Démarche impact 2023-2028 »

Considérant que les activités qui pourraient avoir une incidence sur ces fonds se réaliseront à partir de l'exercice débutant le 1^{er} avril 2026, aucun virement ne vient refléter une utilisation de ces fonds dédiés au cours de l'exercice (le conseil d'administration a affecté une somme de 202 902 \$ de l'actif net non affecté à l'actif net affecté – fonds dédiés « Démarche impact 2023-2028 » au 31 mars 2025).

Fonds dédiés pour le soutien d'initiatives locales

Au cours de l'exercice, la Fondation a engagé des dépenses totalisant 601 171 \$ pour la réalisation d'activités culinaires dans 112 organisations de la communauté. Une subvention gouvernementale spéciale de 278 515 \$ a permis de couvrir une partie de ces charges et la différence de 322 656 \$ a été virée de l'actif net affecté – fonds dédiés pour le soutien d'initiatives locales à l'actif net non affecté pour pourvoir aux dépenses excédentaires de l'activité « Cuisinons avec Olo ». Forte du succès remporté par les deux premières éditions, la Fondation Olo souhaite reconduire l'initiative.

À la fin de l'exercice, le conseil d'administration a affecté une somme de 522 656 \$ (200 000 \$ au 31 mars 2025) de l'actif net non affecté à l'actif net affecté – fonds dédiés pour le soutien d'initiatives locales pour concourir à une récurrence du financement de ces activités et, ainsi, mieux répondre aux besoins additionnels des familles dans les différentes régions du Québec.

14 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

En juin 2010, la Fondation a adopté un régime complémentaire de retraite à cotisations déterminées (ci-après « le régime »). Selon les termes de ce régime, les employés doivent verser une cotisation salariale correspondant à un montant compris entre 2 % et 5 % de leur salaire de base. Les employés peuvent également choisir de verser une contribution volontaire au régime. La Fondation contribue au régime pour un montant équivalant à la cotisation salariale des employés. La contribution de la Fondation pour l'exercice est de 88 197 \$ (81 255 \$ en 2025).

Fondation Olo

Notes complémentaires

au 31 mars 2026

15 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

La Fondation est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. La Fondation a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les apports à recevoir et autres créances (excluant les subventions gouvernementales et les taxes de vente à recevoir), étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour la Fondation.

Certains placements en fonds communs de placement, en fonds négociés en Bourse et en fonds privés ainsi que certains autres placements exposent indirectement la Fondation au risque de crédit.

Risque de marché

Les instruments financiers de la Fondation l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre, lesquels découlent des activités d'investissement.

Risque de taux d'intérêt

La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Les certificats de placement garanti portent intérêt à taux fixe et exposent donc la Fondation au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Certains placements en fonds communs de placement, en fonds négociés en Bourse et en fonds privés ainsi que certains autres placements exposent indirectement la Fondation au risque de taux d'intérêt.

Risque de prix autre

La Fondation est exposée au risque de prix autre en raison des placements en fonds communs de placement, en fonds négociés en Bourse et en fonds privés et des autres placements, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Fondation est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La Fondation est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

16 - ENGAGEMENT

La Fondation s'est engagée, d'après un contrat de location échéant le 31 mars 2029, à verser une somme de 239 508 \$ pour un local. Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 78 629 \$ en 2027, à 79 836 \$ en 2028 et à 81 043 \$ en 2029. Ce contrat de location comporte une option de renouvellement pour une période additionnelle de trois ans dont la Fondation pourra se prévaloir en donnant un préavis de neuf mois.

Fondation Olo

Annexes

pour l'exercice terminé le 31 mars 2026

				2026	ANNEXE A 2025
	Aliments et ressources pour les familles	Appui aux intervenantes et partenaires	Gouvernance et activités philanthropiques	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
COÛTS DIRECTS DES SERVICES RENDUS					
Coût des aliments distribués	2 901 503			2 901 503	2 847 858
Fin de promotion – coupons non échangés	(1 409 169)			(1 409 169)	(619 770)
Frais de développement des outils et des ressources	23 414	142 810		166 224	157 505
Production d'outils et de ressources	164 604	476 175		640 779	866 381
Gestion des stocks et expédition	73 300			73 300	50 256
	1 753 652	618 985	-	2 372 637	3 302 230
					ANNEXE B 2025
				2026	2025
	Aliments et ressources pour les familles	Appui aux intervenantes et partenaires	Gouvernance et activités philanthropiques	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
FRAIS DE FONCTIONNEMENT					
Salaires et charges sociales	785 015	883 215	784 940	2 453 170	2 116 859
Honoraires professionnels	29 276	34 359	161 306	224 941	188 829
Frais de bureau et télécommunications	32 912	33 119	95 686	161 717	165 753
Déplacements et comités	3 691	2 013	19 258	24 962	22 259
Formation	860	866	17 662	19 388	19 137
Frais de cartes de crédit et frais bancaires			9 227	9 227	7 547
Créances douteuses					10 765
Amortissement des immobilisations corporelles			21 894	21 894	14 115
	851 754	953 572	1 109 973	2 915 299	2 545 264